

**Source : Tennis Canada**

Projet de réaménagement et de développement du Centre de tennis du parc Jarry  
**Tennis Canada prend des engagements envers les usagers du parc**

---

(Montréal, le 6 août 2002) - Le directeur de Tennis Canada à Montréal, monsieur Eugène Lapierre, a fait part en juillet dernier de la série de sept engagements que Tennis Canada prend envers les usagers et les voisins du parc Jarry dans le cadre du projet de réaménagement et de développement du Centre de tennis.

Ainsi, Tennis Canada s'engage à :

1. Maintenir et améliorer les espaces verts actuels du parc Jarry, en accroître l'accessibilité et la sécurité.
2. Sauvegarder la piscine publique actuelle, si tel est le vœu de la Ville de Montréal.
3. À la lumière des résultats d'études réalisées récemment, mettre en place des moyens concrets pour réduire la circulation dans le quartier et faciliter le stationnement des résidants du secteur pendant les neuf (9) jours des Internationaux de tennis en favorisant l'implantation :
  - 3.1. d'un service de navettes;
  - 3.2. de supports à vélos;
  - 3.3. d'une aire pour taxis;
  - 3.4. de nouvelles places de stationnement public à même les espaces existants sur les terrains actuels.
4. Continuer d'agir en bon citoyen corporatif :
  - 4.1. à titre de partenaire de la ville de Montréal pour la gestion des aires de tennis;
  - 4.2. en collaborant pleinement au plan d'aménagement du parc Jarry;
  - 4.3. en respectant, à titre de locataire, ses engagements contractuels et le bail signé avec la Ville de Montréal.
5. Organiser des rencontres d'informations, d'échanges et de consultations, en plus de coopérer et de participer aux consultations publiques requises par l'administration municipale.
6. Consacrer environ un demi million de dollars à l'aménagement paysager autour et sur le site de Tennis Canada.
7. Développer des liens privilégiés avec la communauté locale, ses voisins immédiats et les résidants du quartier.

Le Centre de tennis du parc Jarry, un équipement sportif de premier plan dans la région de Montréal, accueille les Internationaux de tennis du Canada, organisés par Tennis Canada, un organisme sans but lucratif. Ces compétitions obtiennent une couverture médiatique mondiale et contribuent à la renommée de Montréal, en plus de participer financièrement au développement du tennis, un loisir de qualité à prix accessible.

- 30 -

Pour renseignements : Marie-Claude Rivet  
514.384.8060

**Source : Tennis Canada**

*Réaménagement et développement du Centre de tennis du parc Jarry*

**Tennis Canada présentera une solution harmonieuse pour les citoyens**

---

(Montréal, le 12 août 2002) - « La dernière version du projet que nous proposerons sera certes emballante, mais surtout, respectueuse des conditions de son environnement immédiat; il s'agit d'une solution harmonieuse pour la communauté et les citoyens de Montréal », de déclarer Eugène Lapierre, directeur de Tennis Canada à Montréal. « En somme, fait-il valoir, le projet que nous mettons de l'avant répond aux préoccupations exprimées par les Montréalais et par les citoyens du quartier. »

Annoncé au début de l'été dans le cadre du programme gouvernemental AGIR, le projet de réaménagement et de développement du Centre de tennis du parc Jarry (CTPJ) prévoit le remplacement des 3000 places des gradins temporaires et désuets du Court 1 par 5000 sièges permanents dans une enceinte à demie souterraine dont la partie hors-terre s'élèvera à seulement 20 pieds au-dessus du sol. L'organisme sans but lucratif Tennis Canada veut également construire quatre (4) nouveaux courts intérieurs afin de combler le besoin pressant en courts de tennis publics pour les Montréalais et répondre pleinement à ses engagements envers la ville de Montréal.

Dans le cadre de ces travaux, on en profitera pour effectuer des modifications majeures au réseau électrique afin de le rendre plus sécuritaire et de répondre aux besoins qui vont grandissant. Ce faisant, l'emplacement que ces installations occupent actuellement sera libéré pour faire place à de nouveaux espaces verts, accessibles aux usagers du parc. Par ailleurs, la piscine municipale et l'aire d'exercice pour chiens (AEC), situées à l'extérieur des limites locatives de Tennis Canada, seront préservées telles quelles, si tel est le vœu de la ville de Montréal.

Incidemment, un tout nouvel aménagement paysager – évalué à quelque 500 000 \$ – intégrera harmonieusement l'ensemble des constructions aux espaces verts du Parc Jarry. Par ailleurs, bien que de dimension identique, le stationnement actuel verra sa capacité augmentée et se fera plus fonctionnel.

Il va sans dire que ce projet comporte plusieurs avantages pour les usagers du CTPJ, comme pour les résidents du quartier voisin. Par exemple, le redéploiement des aires de jeux de tennis favorisera la circulation piétonnière entre le secteur de Parc Extension et le secteur Villeray et offrira de meilleures aires de détentes et de marche aux usagers du parc Jarry. Du même coup, le réaménagement du CTPJ vient répondre à la demande croissante de Tennis Montréal, de la Fédération québécoise de tennis et de Tennis Canada pour la tenue de compétitions et d'activités d'encadrement pour la relève. Enfin, il faut le

rappeler, les impacts économiques directs des activités entourant les tournois internationaux de tennis se chiffrent à plus de 23,5 M \$ (2001).

Tel que présenté, le projet de réaménagement et de développement du Centre de tennis du parc Jarry est évalué à 12,8 M \$. Le Gouvernement du Québec y contribue dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités pour un montant de 6,4 M \$, tel qu'annoncé par le ministère des Affaires municipales et de la Métropole. Pour sa part, la ville de Montréal appuie le projet d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 3 du Programme d'infrastructures Canada-Québec (PICQ) pour la somme de 3,3 M \$. Enfin, Tennis Canada investit 3,1 M \$ dans ce projet.

\* \* \*

Le Centre de tennis du parc Jarry (CTPJ), un équipement sportif de premier plan dans la région de Montréal, accueille les Internationaux de tennis du Canada, organisés par Tennis Canada, un organisme sans but lucratif. Ces compétitions obtiennent une couverture médiatique mondiale et contribuent à la renommée de Montréal, en plus de participer financièrement au développement du tennis, un loisir de qualité à prix accessible.

- 30 -

Pour renseignements :       Natalie Boivin  
  514.273.1515

  Marie-Claude Rivet  
  514.384.8060